

Les matériaux en terre cuite

Ce blog a pour vocation de favoriser les échanges d'informations concernant les matériaux de construction de terre cuite.

mercredi 24 novembre 2010

La TVA sur la rénovation reste à 5,5%

La TVA n'augmentera pas pour les travaux de rénovation. Les sénateurs ont finalement rejeté les amendements

allant dans ce sens, pour laisser la TVA à 5,5%, un taux effectif depuis une dizaine d'années. Mais pour le président de la Commission des finances, le Sénat n'a fait que repousser l'échéance.

Le Sénat a finalement renoncé à augmenter la TVA sur les travaux de rénovation : elle restera donc à 5,5%, au lieu de 7% comme le prévoient des

amendements qui ont été rejetés ou retirés. «Je veux prendre date, nous n'échapperons pas à un taux intermédiaire et nous avons tort de repousser l'échéance», a cependant insisté le président de la Commission des finances, Jean Arthuis. «A la dégradation profonde de nos finances publiques, au nom de la justice nous cherchons des ressources pour réduire le déficit public», a-t-il souligné. François Baroin, le ministre du Budget, a défendu cette non-augmentation en expliquant que le «gouvernement est défavorable à toute augmentation des prélèvements obligatoires [...] et nous avons besoin de stabilité». Les taux de TVA à 5,5% du secteur de la rénovation de logements, avec celui de la restauration, étaient en ligne de mire avec des amendements visant à le réviser à la hausse. Décidée en 1999, la TVA à 5,5% dans les travaux concerne l'amélioration, la transformation, l'aménagement et l'entretien du logement, effectués par des professionnels du bâtiment.

Selon la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), depuis son instauration cette mesure a généré 3,8 milliards d'euros d'activité supplémentaire et permis la création de 40.000 emplois dans le secteur. La Capeb estime également que la hausse de ce taux entraînerait une contraction de la demande de travaux.

[Source Batiactu](#)

Publié par Thierry Gaia à l'adresse 02:55 0 commentaires



La construction : 2ème des secteurs porteurs d'ici 2015

D'ici à 2015, "les créations d'emplois sur les secteurs porteurs s'élèveront à 968.000 contre un total de 318.000

destructions nettes d'emplois dans l'ensemble des secteurs déclinants", d'après une étude du Centre d'analyse stratégique publiée mardi 23 novembre par Les Echos. La construction arrive en deuxième position de ces "secteurs porteurs".



Créer une alerte sur ce sujet

En septembre dernier, l'étude annuelle du Monitor sur l'emploi dans le BTP montrait que la



Les blogs matériaux de construction

Qui est Terra Gaia?
 Les offres d'emploi terre cuite
 L'innovation terre cuite

Rejoindre le réseau de contacts de Terra Gaia
 sur Viadeo

Archives du blog

- ▼ 2010 (150)
 - ▼ novembre (12)
 - La TVA sur la rénovation reste à 5,5%
 - La construction : 2ème des secteurs porteurs d'ici...
 - CERITHERM solutions d'économies liées à l'énergie:...
 - Fort développement de CERIC Technologies au Maghre...
 - Maroc/ Safi: L'artisanat se diversifie
 - Une brique régulatrice de chaleur
 - L'industrie Française des tuiles et briques
 - SN Tecauma : manutentions automatiques
 - PROSIDIF: Produits réfractaires et isolants haute ...
 - BTP et Matériaux de constructions : quelles opport...
 - Material Technologies. Le nouveau groupe de Fimec
 - Bénéfice en forte augmentation pour Wienerberger a...
 - ▶ octobre (3)
 - ▶ septembre (4)
 - ▶ août (1)
 - ▶ mars (31)
 - ▶ février (62)
 - ▶ janvier (37)
- ▶ 2009 (425)
- ▶ 2008 (368)
- ▶ 2007 (249)
- ▶ 2006 (134)
- ▶ 2005 (20)
- ▶ 2004 (5)
- ▶ 2003 (1)
- ▶ 2002 (3)
- ▶ 2000 (1)
- ▶ 1998 (1)
- ▶ 1996 (4)

Contributeurs

Thierry Gaia
 Thierry Gaia

Le Tuilier
